

par l'association « Ensemble pour Ciboure »



OUI au logement social

Le lotissement Sainte Thérèse

Le permis de construire a été annulé. **La faute à qui ?**

A celui qui fait n'importe quoi n'importe comment, ou à celui qui le dénonce ? Au tribunal administratif ?

Après 15 ans de gestion municipale, l'équipe de Guy Poulou a encore fait preuve d'amateurisme.

Rappelons le projet : 480 logements. Projet encore plus vaste que celui de Camieta et pourtant **seulement** 166 logements locatifs sociaux.

Un projet surdimensionné sans aucun plan de circulation programmé ! Et aucune étude environnementale, pourtant obligatoire.

Le jugement* comporte 61 « considérant » preuve que le tribunal a bien étudié ce dossier. (*à télécharger sur notre blog, voir plus bas).

On a fait pour faire, c'est-à-dire toujours en vitesse en évacuant les vraies questions.

La qualité de vie des habitants aurait-elle été négligée ?

Nos propositions sur ce site

- les terrains doivent être **PRÉEMPTÉS** et réservés uniquement au logement social dont 200 locatifs dans un environnement harmonieux
- des accès routiers adaptés avec des dessertes régulières
- une salle municipale et une aire de jeux & loisirs

A vouloir toujours construire encore et encore, on perd le sens de la raison.

*Ciboure n'a pas de réserve foncière propre. Aussi, la politique des élus en matière d'urbanisme doit se baser **sur ses besoins** et non satisfaire des désirs de plus en plus pressants de certains promoteurs.*

*Les prochaines orientations en urbanisme doivent **prioritairement** combler les besoins*
- en logement locatif social,
- en infrastructures nécessaires à ses habitants (crèches, écoles, routes, stationnement, etc)
- en moyens de transport.

L'effort devra également porter sur la préservation de notre environnement.

Nous ne pouvons pas déplacer nos montagnes et nos plages ne sont pas extensibles.

On doit penser désormais le logement autrement, notamment par la rénovation et le développement de l'existant (lois ALUR et Grenelle).

Une politique volontariste doit également voir le jour pour garder nos jeunes et nos moins jeunes sur notre territoire.

La priorité est de pouvoir donner aux locaux la possibilité de rester vivre à Ciboure !

Herrian lan egin eta bizitza da LEHENTASUNA. Hautu politikoeak eta hirigintzako arauak lagundu behar dute helburu hori lortzen !

Retrouvez-nous lors de notre prochaine rencontre citoyenne

le 7 juin 2016

à la Tour de Bordagain de 18h à 20h

www.lecibourien.com

Contact : 06 21 84 23 44

Au verso : La Zad de l'Encan et le lotissement Harrobia (Untxin)

Nos propositions sur la ZAD de l'Encan

- sortir de la ZAD une partie des rues Bourousse et Turnaco
- associer les habitants au futur projet
- proposer des locaux équivalents aux propriétaires préemptés

La réunion organisée par la mairie en présence des représentants de l'EPFL (Etablissement public foncier local) le jeudi 21 avril 2016 à la tour de Bordagain a été décevante. Les Cibouriens n'ont pas été dupes des incohérences et des contradictions présentées :

- On a parlé de l'absence de projet sur la zone.
- On a affirmé le droit de propriété mais ce droit n'est pas appliqué aux propriétaires de la ZAD !!!
- On a réfuté les expropriations, mais l'exemple de Bayonne a démontré la pression subie pendant 5 ans par une personne âgée pour « trouver une solution » l'obligeant à quitter son domicile.
- On a pointé du doigt le rôle de l'Etat en oubliant la responsabilité de nos élus majoritaires !
- On a parlé de « juste prix » rabaisant de moitié le prix de vente d'un garage !
- On a évoqué les conséquences sur la circulation du lotissement de Camieta et on a aussi dénoncé le recours de Sainte Thérèse au prétexte futile de protection de quelques arbres !!!! (voir recto).
- **Mais on n'a pas parlé de la dévaluation de tous les logements de la ZAD et autour de la ZAD.**



Le lotissement Harrobia

Face au Collège Larzabal et au Lycée Maritime / Untxin

Existe-t-il des bons et des mauvais recours ?

C'est grâce à l'annulation du permis de construire suite au recours posé par un autre promoteur que nous aurons un parc de 93 logements locatifs sociaux. (sauf nouveau recours !!!)

Nos propositions

- 70 logements supplémentaires sur ce terrain municipal
- Prévoir une salle municipale et aire de jeux et de loisirs

Total des logements prévus : **106** Harrobia + les Patios d'Ainara
Nos propositions supplémentaires : **+ 270** soit un total de **376** nouveaux logements
Prévoir également de préempter les logements en accession sociale de 2007 à Zubiburu et les logements vacants abandonnés.

Voici des propositions concrètes et réalisables pour les Cibouriens.

Soyons VENT DEBOUT face

- au mépris social vis à vis des Cibouriens oubliés
- au clientélisme permanent
- au gâchis de l'argent public, le NÔTRE !

coupon à découper et à retourner à l'association « Ensemble pour Ciboure » 5 avenue de la Rhune 64500 CIBOURE

Merci pour votre soutien !

contact 06 88 56 40 63 ou 06 21 84 23 44 - mail : lecibourien64@orange.fr blog : www.lecibourien.com

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Téléphone : _____ mail : _____

Souhaite soutenir l'association avec une cotisation de membre bienfaiteur (minimum 10 €) - Par avance, Merci !